

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

Buchillon



Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

Table des matières

1.	ADMINISTRATION GENERALE.....	4
1.1	Autorités.....	4
1.2	Préavis déposés.....	5
1.3	Administration générale.....	6
1.3.1	Communication	6
1.3.2	Personnel communal	6
1.4	Cybersécurité	7
2.	FINANCES.....	8
2.1	Coefficient fiscal	8
3.	DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX	8
3.1	Bâtiments communaux	8
3.2	Forêts communales.....	8
3.3	Vignes communales	9
3.3	Autres bienfonds communaux	10
4.	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME.....	10
4.1	Police des constructions Dossiers déposés à l'enquête publique en 2025 :.....	10
4.2	Urbanisme - Aménagement de notre territoire.....	11
4.2.1	PACom (Plan d'Affectation communal)	11
4.3	Routes	11
4.4	Ordures ménagères et déchets.....	11
4.5	Evacuation et traitement des eaux usées.....	14
4.5.1	STEP intercommunale de Saint-Prex	14
4.6	Cours d'eau, rives et port.....	14
4.6.1	Divagation de l'Aubonne	14
5.	FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE	15
5.1	Ecoles	15
6.	SÉCURITÉ PUBLIQUE	16
6.1	Office de la population.....	16
6.2	Police Région Morges (PRM)	16
6.3	Défense incendie – SIS MORGET	16
6.4	Protection civile	17
7.	AFFAIRES SOCIALES.....	17
7.1	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC).....	17
7.2	Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA).....	17
8.	SERVICES INDUSTRIELS.....	17
8.1	Contrôle du réseau d'eau potable	17
8.2	Développement durable.....	18

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et
- du règlement du Conseil communal,

la Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2025, dont la structure découle du plan comptable et du plan de classement.

Durant l'année 2025, la Municipalité a continué à suivre le plan de législature 2021-2026 et a assumé la gestion courante des affaires communales, ainsi que les projets visibles dans les préavis de l'année 2025.

Les travaux relatifs à l'aménagement du territoire engagés depuis plusieurs années ont abouti à la décision du Conseil communal le 11 février de valider le PACom. S'en est suivie une longue période d'attente du traitement du dossier par la DGTL, qui en fin d'année a indiqué sa vision des non-conformités et la suite de la procédure.

La préparation au passage à MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2^{ème} génération) pour le budget 2026 a continué avec l'affectation des fonds existants au bilan et la création de règlements pour chacun de ces fonds.

La Municipalité a travaillé sur de nombreux projets, qui verront le jour en 2026, en particulier le PECC (Plan Energie Climat Communal), dont le rapport intermédiaire est attendu d'ici la fin de la législature.

En conclusion, la Municipalité souhaite adresser ses plus vifs remerciements aux employés communaux, qui s'engagent tous les jours au service de la population, dans le respect des orientations données par la Municipalité.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Autorités

Durant l'année 2025, la Municipalité était constituée de la manière suivante :

MITARD Jean-Pierre	Syndic	Administration générale Finances Personnel communal Affaires sociales Protection civile <i>Délégué PCI et ARASMAC</i>
MERCIER Pascal	Municipal et Vice-syndic	Ecole et petite enfance Gestion des déchets Sociétés locales et manifestations Forêts, vignes et terrains communaux Informatique et cybersécurité <i>Délégué ASSAGIE et AJEMA</i> <i>Membre du comité Pomme Cannelle</i>
GUEX Pierre-Frédéric	Municipal	Eau – épuration Routes et éclairage public Espaces publics Port, cours d'eau et rives Police Service du feu <i>Délégué PRM et SIS Morget</i>
BREITLING Lawrence	Municipal	Urbanisme Police des constructions Aménagement du territoire Développement durable
THEROND Laurent	Municipal	Bâtiments communaux Eglises et cimetière Mobilité Tourisme

Acronymes :

- PCI : Protection civile
- ARASMAC : Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay
- PRM : Police Région Morges
- SIS Morget : Service Incendie et Secours du Morget
- ASSAGIE : Association scolaire Aubonne, Gimel-Etoy

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

La Municipalité s'est réunie à 45 reprises durant l'année 2025.

1.2 Préavis déposés

- | | | |
|-----|---------------------------------|--|
| 1. | Préavis municipal
N° 1/2025 | Révision du Plan d'affectation communal (PACom) |
| 2. | Préavis municipal
N° 2/2025 | Entérinement de la sortie du réseau AJEMA, but optionnel de l'association ARASMAC |
| 3. | Préavis municipal
N° 3/2025 | Comptes de l'année 2024 |
| 4. | Préavis municipal
N° 4/2025 | Extension et aménagement du bâtiment de voirie, ainsi que construction d'une déchèterie, sur la zone d'utilité publique parcelle 124 - Demande de crédit de CHF 565'000.- pour l'extension - Demande de crédit de CHF 195'000.- pour la construction |
| 5. | Préavis municipal
N° 5/2025 | Rénovation de l'édicule WC publics du cimetière et des WC publics de la plage des pêcheurs - Demande de crédit de CHF 40'000.- |
| 6. | Préavis municipal
N° 6/2025 | Réponse au postulat de Monsieur Jan Krasnodebski intitulé : « Sécurité pour piétons à partir du quartier Grands-Bois vers l'arrêt de bus Buchillon Grands-Bois, la zone Littoral Parc et le village » - Demande de crédit de CHF 45'000.- |
| 7. | Préavis municipal
N° 7/2025 | Affectation des fonds de réserves existants et règlements des fonds dès 2026, suite à l'introduction de MCH2 au 1 ^{er} janvier 2026 |
| 8. | Préavis municipal
N° 8/2025 | Arrêté d'imposition pour l'année 2026 |
| 9. | Préavis municipal
N° 9/2025 | Budget pour l'année 2026 |
| 10. | Préavis municipal
N° 10/2025 | Rénovation, y compris la rénovation énergétique, du logement sis à la rue Roger de Lessert 4 (parcelle 62) - Demande de crédit de CHF 300'000.- |
| 11. | Préavis municipal
N° 11/2025 | Modification des statuts et annexes de l'association de communes Police Région Morges |

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

1.3 Administration générale

1.3.1 Communication

La Municipalité communique publiquement grâce aux canaux suivants :

- le site internet www.buchillon.ch
- les notifications via l'application OiOi Web
- la Gazette de Buchillon (5 parutions en 2025).

Elle affiche également au pilier public les décisions municipales d'intérêt général, qui sont aussi disponibles sur le site internet communal.

Lors des séances du Conseil communal, la Municipalité communique également concernant les dossiers en cours de traitement.

Le programme de la législature 2021-2026 peut être consulté sur le site internet communal.

1.3.2 Personnel communal

Au 31 décembre 2025, l'état du personnel se présentait comme suit :

Fonction	Nom	Taux d'activité
Greffe municipal	Eliane Roch	80%
Bourse communale et contrôle des habitants	Pierre-Olivier Rossier	50%
Service technique et voirie	Alain Egger	100%
Conciergerie et entretien des bâtiments et jardins	Rui Da Silva	100%
Aide à la conciergerie	Dina Lopes	80%

La commune a employé également plusieurs surveillants pour l'accueil à la déchèterie, lesquels sont soutenus par le personnel communal.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

1.4 Cybersécurité

En 2025, dans le cadre de la formation continue, les membres de la Municipalité ont suivi les modules de formation en ligne (e-learning) organisés par la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) de l'État de Vaud sur les thèmes suivants :

- Protection des données
- Secret de fonction
- Cybersécurité

D'autre part, le système de stockage « Cloud » utilisé par les municipaux pour la sauvegarde de leurs documents de travail a été migré. Initialement hébergés chez le prestataire Infomaniak, les dossiers ont été regroupés auprès du fournisseur de services OFISA, dont l'offre repose sur les solutions Microsoft (avec des serveurs exclusivement basés en Suisse). Ce regroupement permet une gestion facilitée ainsi qu'un niveau de sécurité accru.

Enfin, à la fin de l'année, la commune a passé avec succès un nouvel audit permettant le renouvellement du label CyberSafe. Cet audit a été mené par un expert certifié indépendant (M. T. Conde) et le label a été officiellement remis par l'Association Suisse pour le Label de Cybersécurité.



Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

2. FINANCES

2.1 Coefficient fiscal

Le taux d'imposition s'élève à 52% conformément au préavis municipal n° 6/2024.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

3.1 Bâtiments communaux

3.1.1 Résidences de la Place du Village (Luna)

Les appartements de la Place du Village sont restés occupés tout au long de l'exercice 2025, les départs de locataires ayant été immédiatement compensés par de nouvelles locations.

Hélas au mois de mars, le restaurant l'Accent a fermé pour cause de faillite et jusqu'à fin 2025, aucun repreneur crédible ne s'est présenté. Les loyers restent régulièrement payés car l'ancien gérant, malgré la mise en faillite de sa Sàrl, est solidairement responsable du bail à loyer jusqu'à échéance du contrat de bail au 30 juin 2027.

Depuis le 1er mai 2025, le bâtiment de la Place du Village 1 est équipé de panneaux solaires sur toiture pour une puissance installée de 21,12 kWp

3.1.2 Centre administratif et villas de fonction – Rénovation et concept énergétique

Les travaux de rénovation énergétique du bâtiment administratif ainsi que des deux villas de fonction ont pris fin en mars 2025. Ces travaux ont permis la suppression de la chaudière à mazout remplacée par deux PAC géothermiques, la rénovation des toitures et de leur isolation, le remplacement des fenêtres et vélux par des triples vitrages, le remplacement des portes par des portes plus isolantes. De plus, la toiture du centre administratif a été recouverte de panneaux solaires qui ont contribués, par la création d'un microgrid, à environ 40% de la consommation électrique du bâtiment administratif, des villas, de l'abri PC et du collège. Cependant en une année de production, 67% de la production photovoltaïque du bâtiment a été réinjectée dans le réseau ne pouvant être autoconsommée.

3.2 Forêts communales

En 2025, nous avons eu le plaisir de voir se former une nouvelle association : « Buchillon en forêt », dont les membres fondateurs sont Mmes Bota et Bory, ainsi que M. Monnard. Cette association a pour but d'assurer l'entretien courant, la valorisation ainsi que la préservation du canapé forestier. Grâce à l'appui des bûcherons du

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

Groupement forestier et à la participation active de cette nouvelle association ainsi que de plusieurs familles, celui-ci a pu être reconstruit.

Les périodes de sécheresse et de canicule répétées affectent durablement le domaine boisé. De nombreux arbres s'en trouvent fragilisés et dépérissent, nécessitant des abattages fréquents. Un martelage et d'importantes coupes ont été effectués afin de sécuriser les chemins traversant la forêt, tant sur les parcelles communales que privées.

Ce changement climatique accélère l'évolution de notre patrimoine forestier, provoquant un remplacement naturel par des espèces plus résistantes à la chaleur ; les feuillus se substituent ainsi progressivement aux pins. Lors des plantations compensatoires, ces essences résilientes sont désormais privilégiées pour garantir la pérennité de nos forêts.

3.3 Vignes communales

Gestion des stocks et domaines communaux.

Cette année, bien que la Municipalité ait offert le vin lors de notre traditionnelle Garden Party, nos réserves de Chasselas, ainsi que celles de Gamaret, étaient relativement importantes en fin d'année. Il s'agira donc d'ajuster en conséquence les quantités commandées à nos vignerons en 2026. Les réserves de Gamaret étant dorénavant constituées, les nouvelles commandes devront servir uniquement à couvrir les besoins annuels.

À noter, de manière plus générale, que les vignerons de la région peinent de plus en plus à écouler leur production. Dans ce contexte, afin d'aider nos partenaires à gérer au plus juste les volumes de raisin achetés, les quantités de bouteilles commandées par la commune seront désormais communiquées avant les vendanges, soit au plus tard durant la première semaine de septembre.

L'année viticole 2025

Celle-ci a débuté par un temps sec et doux. Malheureusement, de fortes précipitations survenues juste avant les vendanges ont affecté la qualité de la récolte, plus particulièrement celle du Chasselas.

Notre parcelle de Chasselas demeure sensible à la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) qui, comme l'année précédente, a altéré l'état sanitaire du raisin. Si 2025 s'annonçait comme un excellent millésime, les pluies automnales ont obligé à un tri minutieux : une partie de la récolte a dû être éliminée pour n'encaver que les plus beaux raisins.

Finalement, 676 kg à 75° Oe ont été récoltés. Le titre alcoométrique final est ajusté lors de la chaptalisation afin d'atteindre environ 12,5 % vol. Un assemblage de l'ordre de 10 % est également réalisé (le maximum autorisé étant de 15 %), afin d'obtenir le profil qualitatif souhaité. Notre vigneron, M. Kind à Saint-Prex, a pu en tirer 507 litres, soit 724

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

bouteilles. Ce résultat est légèrement en retrait par rapport à l'année précédente (756 bouteilles). En ce qui concerne le Gamaret, vinifié par M. Brocard à Féchy, la floraison s'est bien déroulée et les vendanges ont été précoces. La vigne a produit un millésime de qualité, bien que le volume soit inférieur à celui de l'année précédente, avec 900 litres récoltés contre 950 litres en 2024.

3.4 Autres bienfonds communaux

Suite à une interpellation au conseil communal concernant la vétusté des toilettes publiques, la Municipalité a entrepris, fin 2025, la réfection de l'édicule des WC publics à proximité du cimetière ainsi que des toilettes publiques de la plage des Pêcheurs. Cette dernière a également bénéficié de l'installation d'une douche extérieure, dont les baigneurs pourront profiter durant la saison estivale.

4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

4.1 Police des constructions

Dossiers déposés à l'enquête publique en 2025 :

N° CAMAC	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
239010	114	Rénovation et assainissement d'une maison individuelle à un logement.
240740	171	Transformation et agrandissement d'une maison individuelle avec 2 places de stationnement.
242963	312-314	Projet de revitalisation du Bois Pourri et des rives lacustres.
241889	109	Transformation et surélévation d'une villa familiale, construction d'une pergola, installation de sondes géothermiques et de tuiles photovoltaïques.
243818	124	Construction d'une déchèterie communale.
246491	312	Mise en conformité des constructions existantes.

Dossier dispensé d'enquête publique en 2025 :

N° CAMAC	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
240093	231	Rénovation énergétique HZB.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

4.2 Urbanisme - Aménagement de notre territoire

4.2.1 PACom (Plan d'Affectation communal)

Février 2025 : lors de la séance du 11 février 2025, le Conseil communal de Buchillon approuve la révision du PACom avec quelques amendements au projet de la Municipalité. Le dossier est ensuite transmis à la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) pour validation.

Mars 2025 : Le 24 mars, une délégation municipale expose à la direction de la DGTL les enjeux associés au PACom et les attentes de la commune dans le traitement du dossier.

Octobre 2025 : Un conseiller communal intervient et demande des précisions sur l'état d'avancement du PACom. La Municipalité envoie un courrier à la DGTL et reçoit en retour une invitation pour une réunion, alors que ses demandes de rendez-vous avaient été jusque-là écartées.

Décembre 2025 : Une réunion de coordination entre la Commune et la DGTL se tient le 2 décembre afin d'aborder différents sujets liés au dossier PACom. À la suite de cette rencontre, la DGTL adresse à la Commune une lettre listant les éléments non conformes qui doivent être corrigés avant toute approbation. Le bureau ABA initie les modifications à entreprendre et les échanges avec les services cantonaux.

4.3 Routes

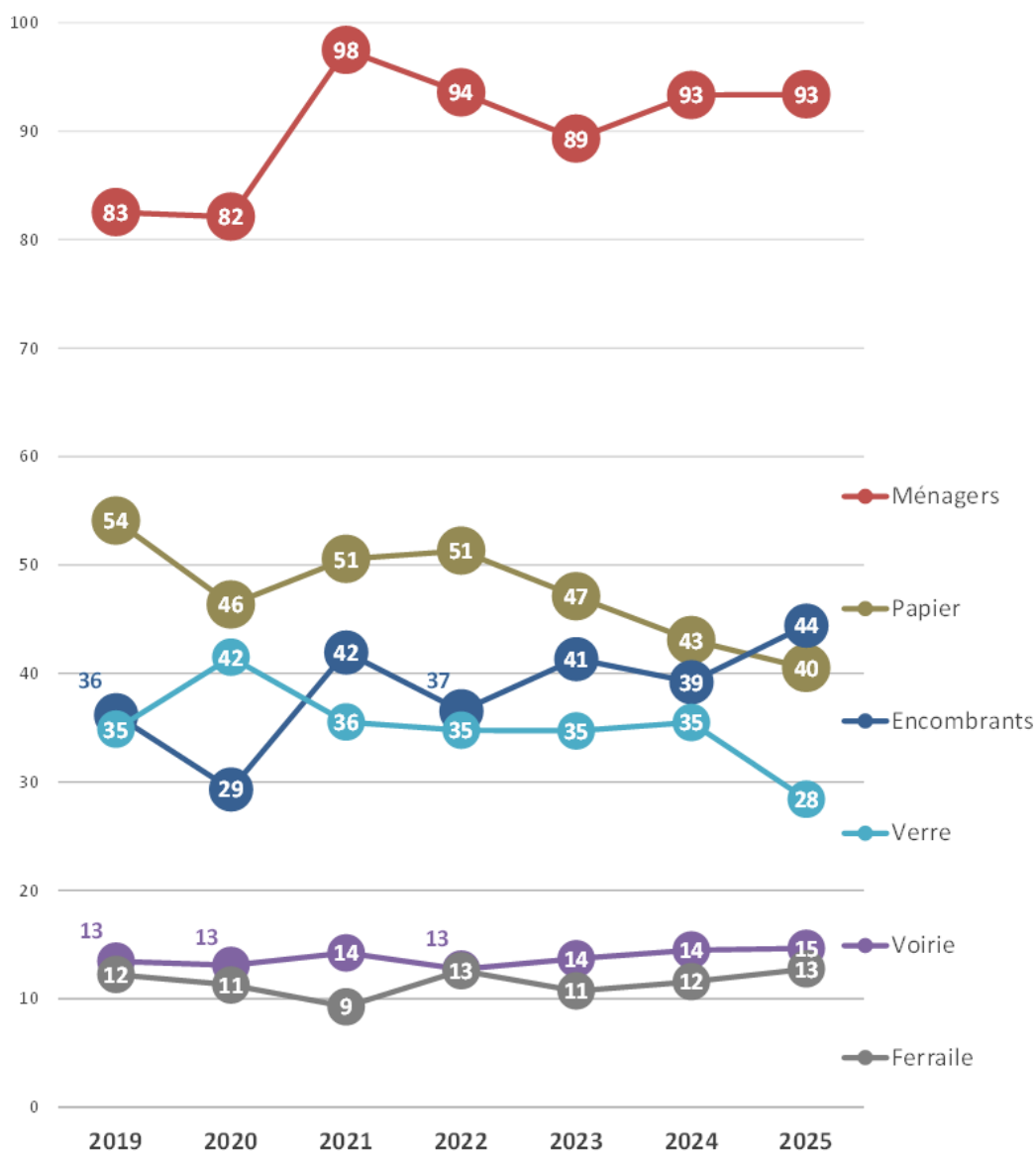
Le tronçon routier reliant l'auberge des Grands Bois au carrefour « AMAG » a été aménagé avec une BLP (bande longitudinale pour piétons), complétée par l'installation de potelets afin de sécuriser ce nouveau cheminement. Ces aménagements visent à renforcer la sécurité des piétons tout en contribuant à modérer le trafic automobile.

4.4 Ordures ménagères et déchets

La population ainsi que le tissu social restent stables, le volume global des déchets l'est également. Par souci de clarté, le volume des déchets verts est désormais reporté sur un graphique distinct :

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

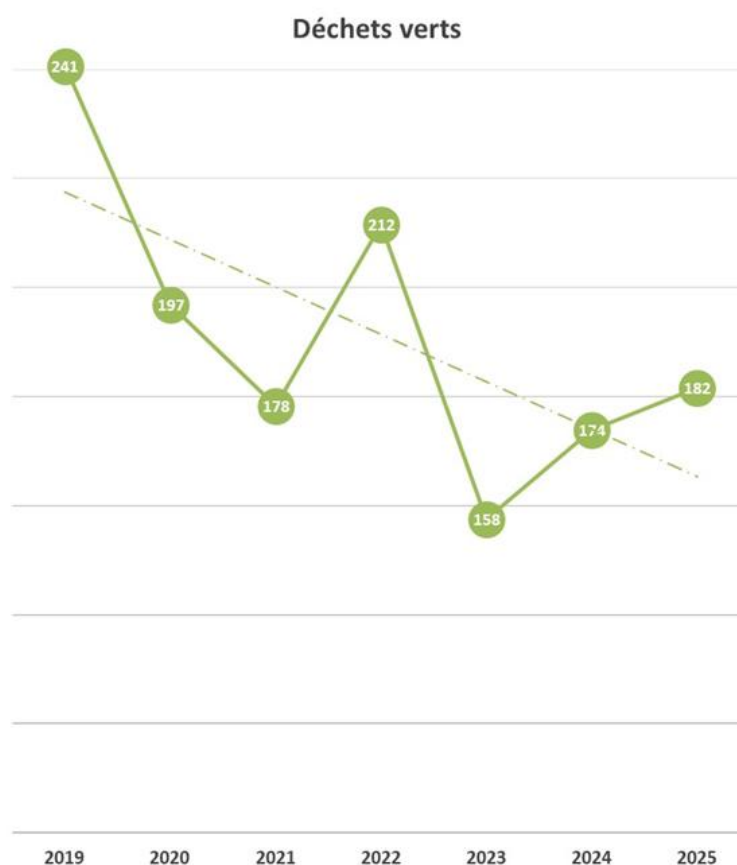


La seule variation notable, sortant de la fourchette des années précédentes, concerne le verre, avec une diminution de 20 %. Cette baisse ne peut être attribuée à la fermeture de la verrerie de Saint-Prex, car les modalités de collecte sur la commune sont restées identiques.

Le tonnage des déchets verts a connu une augmentation modeste de 4 %. Une variation aussi minime peut être liée à une taille plus importante sur quelques grandes parcelles. Logiquement, une augmentation, même modeste, devrait se traduire par des revenus de taxes stables ou en légère hausse. Or, il apparaît que le produit des cartes d'accès a diminué de 4 %. Cette divergence entre la hausse du tonnage et la baisse des recettes constitue une anomalie que la Municipalité devra suivre de près.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025



Il est envisageable que cette contradiction résulte de dépôts effectués par des professionnels (paysagistes) ne respectant pas strictement les conditions d'accès prévues par le règlement, en utilisant par exemple la carte d'un client pour des dépôts tiers. Pour y remédier, deux options sont envisageables : a) Une application stricte de la directive municipale exigeant que les professionnels soient systématiquement accompagnés des détenteurs de la carte b) Une modification de la directive visant à interdire l'accès aux professionnels.

Certificat environnemental et recyclage

La société PET-Recycling Schweiz nous a décerné un certificat environnemental pour les 2 437 kg de PET collectés à Buchillon, ce qui représente 88 463 bouteilles. Ces chiffres sont pratiquement inchangés par rapport à 2024 et correspondent à environ 130 bouteilles par habitant et par an. Cette collecte a permis de réaliser les économies environnementales suivantes : 6 458 kg de gaz à effet de serre et environ 1 742 litres de pétrole.

En 2025, le prix de reprise du papier s'est établi autour de zéro franc. Si la récupération du papier est ancrée depuis longtemps dans les habitudes et se justifie pleinement d'un point de vue écologique, elle n'apporte en revanche aucun bénéfice financier direct à la commune.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

Éléments financiers et perspectives

Le compte « Ordures et Déchets » présente un déficit de CHF 28 100.-, soit 21 % du budget. Ce solde négatif est en augmentation par rapport à l'exercice 2024. Les principales variations proviennent de la hausse des coûts liés à l'entretien des équipements, ainsi qu'au traitement des déchets inertes, encombrants et végétaux, pour un total de CHF 4 332.-. Cette situation est accentuée par une diminution des revenus de la taxe sur les déchets verts et des remboursements de tiers, représentant également un montant proche de CHF 4 300.-. Enfin, une part de ce montant couvre les coûts des déchets communaux non imputable aux usagers.

La mise en activité de la nouvelle déchèterie sera l'occasion de renégocier l'ensemble des prestations de services afin d'optimiser les coûts de fonctionnement et de garantir une gestion efficiente de nos infrastructures.

4.5 Evacuation et traitement des eaux usées

4.5.1 STEP intercommunale de Saint-Prex

La STEP de Saint-Prex, bien qu'atteignant aujourd'hui les limites de sa capacité, continue d'assurer un fonctionnement fiable grâce à un entretien rigoureux et à des investissements conséquents visant le renouvellement de certains équipements.

Le retrait officiel de la commune d'Aubonne du projet de STEP régionale modifie toutefois sensiblement le contexte. Si cette option demeure théoriquement envisageable, elle n'apparaît plus comme prioritaire. Dans cette perspective, une étude a été menée afin d'évaluer la possibilité d'agrandir la STEP de Saint-Prex, tant pour augmenter sa capacité à moyen et long terme que pour intégrer le traitement des micropolluants. Les résultats indiquent que cette solution est réalisable, ce qui en fait désormais la priorité n°1.

4.6 Cours d'eau, rives et port

4.6.1 Divagation de l'Aubonne

Les analyses techniques confirment la nécessité de maintenir un couloir de divagation maîtrisé afin de protéger les 5 puits de Chanivaz, infrastructures essentielles à une ressource aquifère d'importance régionale et cantonale pour l'alimentation en eau potable. La solution retenue repose sur un modèle de terrain limitant les débordements, complété par un suivi renforcé de l'érosion et de la qualité des eaux.

Dans ce contexte, les communes d'Etoy et de Buchillon doivent défendre activement la protection des captages, en particulier les puits PC4 et PC5, face aux enjeux parfois divergents entre dynamique naturelle et projets de renaturation. La pérennité de cette

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

ressource stratégique nécessite des mesures de protection efficaces, un suivi rigoureux et une position communale claire.

Par ailleurs, la convention autorisant les communes de Saint-Prex et Buchillon à capter l'eau des cinq puits de Chanivaz arrivant à échéance en 2027, celle-ci devra être renégociée.

5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE

5.1 Jeunesse

Le passage du réseau AJEMA à l'association intercommunale ASSAGIE a constitué un changement majeur pour l'organisation régionale. Le défi était de taille et les enjeux pour les familles importants. En ce sens, cette transition est un franc succès : le nombre d'enfants accueillis dans cette nouvelle structure a augmenté d'environ 20 % par rapport à l'ancienne organisation. Cette dynamique permet de répondre très largement aux besoins des parents et de réduire pratiquement à zéro les listes d'attente.

Élément essentiel : les tarifs appliqués aux parents sont restés identiques, conformément aux engagements pris. De nombreuses familles bénéficient d'ailleurs de réductions de fratrie plus importantes grâce à l'accroissement des capacités d'accueil.

En conséquence, les montants à charge des communes ont augmenté significativement, en particulier pour Buchillon (+34 %). Pour notre commune, la nouvelle clé de répartition (50 % fixe et 50 % liée à l'utilisation) s'avère défavorable en raison de notre démographie actuelle. Il convient toutefois de noter qu'un correctif dû à une erreur dans les contributions à l'AJEMA en 2025 générera un crédit en faveur de Buchillon. Si ce montant avait été comptabilisé sur l'exercice 2025, l'augmentation réelle aurait été ramenée à 14 %.

Par ailleurs, les coûts de la contribution à l'ASSAGIE ont également progressé de 7 %. Globalement, en tenant compte du correctif lié à l'AJEMA, l'augmentation consolidée s'établit à 9 %. La priorité de la Municipalité reste toutefois de garantir une offre de qualité et de proximité pour nos jeunes résidents et de pérenniser le collège.

Pour plus d'informations concernant les écoles et l'accueil de jour, nous vous renvoyons au rapport annuel de l'ASSAGIE, disponible auprès du greffe municipal.

5.2 Eglises

Pour le centenaire de la chapelle, deux concerts de musique classique donnés par un jeune virtuose, Alexandre Resende, ont eu lieu les 13 et 14 septembre.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Office de la population

Statistique de la population pour l'année 2025 et comparaison avec l'année 2024 :

2025					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	212	225	47	39	523
Etrangers	59	66	18	16	159
TOTAL	271	291	65	55	682

* plus 8 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 690 habitants.

2024					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	213	226	44	39	522
Etrangers	62	67	17	18	164
TOTAL	275	293	61	57	686

* plus 11 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 697 habitants.

Naturalisations

La Municipalité a octroyé la bourgeoisie de Buchillon à 6 personnes en 2025 (4 adultes et 2 enfants).

6.2 Police Région Morges (PRM)

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel de la PRM, disponible sur son site <https://www.police-region-morges.ch>.

6.3 Défense incendie – SIS MORGET

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel du SIS Morget, disponible sur son site <https://www.sismorget.ch>

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

6.4 Protection civile

Pour toutes informations concernant la Protection Civile du district de Morges, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)

Pour toute information concernant l'ARASMAC, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

7.2 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA)

L'année 2025 constitue une année de transition, puisque jusqu'à l'été l'accueil de la petite enfance étaient assumée par l'AJEMA, alors que dès la rentrée 2025-2026, c'est l'ASSAGIE qui a repris ces activités.

Pour toute information concernant l'AJEMA, nous vous renvoyons à son rapport annuel, de même que pour toute information concernant l'ASSAGIE, nous vous renvoyons à son rapport annuel, tous deux disponibles auprès du greffe municipal.

8. SERVICES INDUSTRIELS

8.1 Contrôle du réseau d'eau potable

Afin d'améliorer la gestion du réseau d'eau de la commune, le bureau BBHN SA a été mandaté pour réaliser une campagne de détection des conduites d'eau potable, afin de pouvoir notamment, transposer sur plans le positionnement des vannes et permettre ainsi une meilleure qualité de services à la population en cas de coupure nécessaire. Une mise à jour a été faite en format géodonnées.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2025

8.2 Développement durable

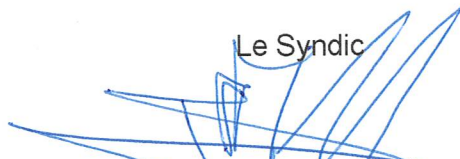
Après un appel d'offre auprès de divers bureaux de conseils, un mandat d'étude a été attribué à Eqlosion Sàrl pour un accompagnement dans la réalisation d'un PECC (Plan énergie et climat communal) pour un montant de CHF 13'620.60 TTC subventionné à hauteur de CHF 6'000.00 par le canton.

La Municipalité a travaillé sur ce dossier et le contenu du rapport avec l'appui d'Eqlosion. Un sondage, qui hélas a recueilli peu de succès auprès de la population, a été réalisé dans l'optique de mieux connaître les attentes de celle-ci. Sur la base d'un état des lieux, le rapport permettra de définir la vision communale, les objectifs et les priorités. Un plan d'actions, en lien avec le PECC, aura été défini d'ici la fin de la législature et permettra à la nouvelle Municipalité de choisir les mesures qui en découlent et leur mise en œuvre.

Adopté par la Municipalité le 11 mai 2026

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Jean-Pierre Mitard



La Secrétaire



Eliane Roch